

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1217

Artikel: Révision de l'AVS : pour éviter le piège, votez futé
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015527>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour éviter le piège, votez futé

A trois semaines de la votation sur la dixième révision de l'AVS, nombreux étaient encore les indécis, nous révèlent les sondages. Et plus particulièrement les femmes et les Romands: près d'un tiers des personnes interrogées n'avaient pas encore arrêté leur opinion, 35,4% des femmes et 40,3% des Romands étaient toujours hésitants.

ICI ET LÀ

Solidarité professionnelle entre générations

Le Centre vaudois d'aide à la jeunesse et Action bénévole lancent un réseau de solidarité entre les générations inspiré des Relais Malakoff (du nom de trois caisses de retraités totalisant 8 millions de retraités en France, tous anciens cadres). En deux mots, ceux qui viennent de quitter la vie professionnelle mettent leur expérience au service de ceux qui y entrent. Recherche d'une place d'apprentissage, conseils sur l'entretien d'embauche, comment faire un curriculum vitae, etc. Voilà ce que peut faire un *senior*, qui a encore des relations dans le monde du travail, et qui peut ainsi les faire jouer. Bref, se comporter comme un parrain pour un jeune (de 15 à 25 ans) qui ne trouve pas dans sa famille ou autour de lui les appuis nécessaires.

Relais Malakoff, p.a. CVAJ, Ch. de Pré-Fleuri 6, c.p. 121, 1000 Lausanne 13. Tél. 021 617 73 12.

(jd) Cette difficulté à trancher est compréhensible. Le parlement a noué une gerbe d'innovations dont les différents éléments sont diversement appréciés. Alors que la rente individuelle («splitting») et le bonus éducatif et de prise en charge sont plébiscités par l'opinion, l'élévation de l'âge de la retraite des femmes rencontre une vive résistance.

Il faut dire que le piège a été savamment conçu. Ajoutée au dernier moment par la majorité des parlementaires, la fixation à 64 ans de l'âge donnant droit à une rente pour les femmes, sous prétexte d'équilibre financier de l'AVS, prive la gauche des mérites de la 10^{ème} révision. Car le «splitting» et le bonus éducatif, ce sont, à l'origine, ses idées et c'est elle qui a conduit avec succès la lutte dans le cadre de cette révision.

Et le piège a tout aussi bien fonctionné. Les syndicats y ont sauté à pieds joints en lançant le référendum, prêts à sacrifier «splitting» et bonus sur l'autel de la lutte contre le démantèlement social. Des innovations qui figurent pourtant en bonne place dans leur initiative «Pour l'extension de l'AVS» également soumise au scrutin du 25 juin prochain. Ce piège, le parti socialiste l'a évité de justesse, après bien des hésitations et sous la pression de sa base.

Une initiative mal ficelée

Reste qu'aujourd'hui syndicats et socialistes sont divisés: les premiers campent sur une position défensive, alors que les améliorations apportées par cette révision sont inespérées dans une période bien peu favorable aux progrès sociaux; quant aux seconds, dans cette campagne, ils ne font guère preuve de dynamisme qu'on pourrait attendre du parti de la politique sociale. Tous deux enfin s'efforcent de défendre une initiative populaire mal ficelée, financièrement lourde et déjà à moitié réalisée par la 10^{ème} révision, qui n'a pas la moindre chance de trouver grâce devant le peuple. Dans le même temps, comble du paradoxe, les partis bourgeois et les organisations patronales s'engagent sans réticence en faveur de la dixième révision.

On peut donc comprendre le désarroi d'une partie de la population. C'est à elle désormais de ne pas tomber dans le piège. Accepter ce projet, c'est se prononcer en faveur de rentes plus substantielles pour les revenus les plus modestes – déjà en vigueur à titre provisoire – et reconnaître enfin aux femmes un statut à part entière dans l'AVS. Des avan-

tages qui profiteront immédiatement à leurs bénéficiaires et qui risquent bien d'être perdus – au mieux pour plusieurs années – en cas de rejet de la 10^{ème} révision.

Quant à l'âge de la retraite des femmes, il ne prendra effet que dans six ans (63 ans), respectivement dix ans (64 ans). Le temps de mettre sous toit la onzième révision de l'AVS qui doit enfin régler de manière souple le passage de la vie active à la retraite et assurer pour le siècle prochain des bases financières solides à cette institution. L'appui des initiatives dites de rattrapage déjà déposées ou sur le point de l'être, ainsi que l'engagement d'une gauche politique et syndicale unie pour une assurance sociale moderne et financièrement solide, ne seront pas de trop pour réaliser ce nouveau bond qualitatif dans l'édification de la sécurité sociale helvétique. ■

MÉDIAS

Excellent «Club du mardi» le 6 juin sur la TV suisse alémanique, au sujet de la démission de l'Evêque de Bâle. Tous les participants étaient catholiques; parmi eux deux femmes, une théologienne mère de famille et une ancienne compagne de prêtre, sacrifiée pour les intérêts romains. Sa douleur était poignante. En revanche l'ancien Jésuite, devenu père, avait retrouvé un équilibre très lucide. Quant aux représentants de l'Eglise, dont le secrétaire de la Conférence épiscopale, ils ne cherchaient pas à minimiser le problème. Combien de francophones ont suivi l'émission grâce au bicanal?

La *Frankfurter Allgemeine* a introduit un système d'abonnement qui permet d'obtenir partout le journal à un prix réduit. Il s'agit de carnets de bons négociables auprès des dépositaires en Allemagne.

Dans le journal *Solidarité*, de la FCTA (11.5.95), un hibou dit volontiers ses «quatre vérités» à ceux qui le gênent: «Cannibalisme: Lors du dernier congrès de l'Union syndicale suisse, la FCTA avait été le seul syndicat à mettre un bémol à la coprésidence de Mme Brunner et de M. Pedrina. Nous reprochions à ces deux personnes un goût vorace pour le pouvoir. Aujourd'hui, en voulant supplanter la FCTA, ils font plus preuve de cannibalisme que d'appétit.»